n'appartenaient pas à des étrangers, comme c'est le cas actuellement, l'initiative des États-Unis avec le programme DISC ne serait pas terriblement importante. Mais en l'occurrence, vu le nombre des entreprises sous mainmise étrangère surtout dans le secteur de l'industrie de fabrication, chaque fois que les États-Unis effectuent un changement fiscal de ce genre, le Canada doit trembler un peu et riposter.

Il n'y a qu'une attitude à prendre; avertir le gouvernement américain que nous n'avons pas du tout l'intention de lui laisser exporter son chômage au Canada qui, historiquement, a toujours eu un niveau supérieur de chômage à celui des États-Unis. Nous devons montrer clairement que si les États-Unis introduisent des mesures fiscales de cette nature, nous ne réagirons pas en offrant de plus grands avantages mais par des mesures gouvernementales positives, et que nous allons imposer un droit compensatoire égal à l'avantage que nous estimons être offert. Si nous agissions ainsi, nous exposerions clairement notre attitude, nous mettrions cartes sur table et indiquerions aux États-Unis le risque qu'ils courent à poursuivre cette politique d'exportation du chômage. Le gouvernement a préféré ne pas s'aventurer dans cette direction. Il croit qu'il s'agit d'une voie trop difficile. Il se pourrait un jour qu'il doive l'emprunter car il n'a pas assez d'argent pour inciter l'industrie américaine à se comporter correctement et à fournir des emplois aux Canadiens, mais actuellement, le gouvernement n'est pas prêt à le faire.

Permettez-moi de dire quelques mots du débat jusqu'ici. Ce n'est pas la fin de tout. Il semble que nous n'aurons pas de succès dans notre façon de l'aborder. Mes collègues et moi avons avec répugnance compté les conservateurs et les libéraux et conclu que dans ces conditions, nous ne pourrons pas empêcher l'adoption de cette mesure. Permettezmoi, monsieur l'Orateur, de faire une déclaration à l'adresse de ceux qui pourraient retirer une certaine satisfaction de cette situation. Ce n'est pas la première fois que nous nous engageons dans ce débat, ni la dernière. L'adoption de cette mesure n'y mettra pas un point final.

Ce qui s'est produit récemment, c'est que l'insatisfaction des Canadiens s'est incarnée dans une expression, «les quêteux en Cadillac», laquelle a permis d'orienter les regards vers la réalité. Quelqu'un a parlé du verbe brillant du chef de notre parti. Cela n'a rien à voir, bien que je reconnaisse son talent de tribun. C'est plutôt son sens de l'honnêteté et de la justice qui a fait que les gens ont vu ces mesures sous un jour différent.

A ce propos, je remercie le député des Territoires du Nord-Ouest qui vient de s'acheter un petit avion pour rendre visite à ses mandants. Il était à la recherche d'un sobriquet qui convienne et vient de m'annoncer qu'il l'a trouvé. Il a baptisé son avion «Bumair», division du Nord. Dorénavant, partout où il circulera à l'intérieur de sa circonscription, il portera le message des «quêteux en Cadillac».

Pendant toute la durée de cette législature, mes amis de droite, le parti conservateur, ont cherché à nous compliquer l'existence, pour employer un euphémisme. Ils ont proposé des motions toutes aussi trompeuses les unes que les autres. Ainsi qu'on l'a déjà déclaré, ils se sont attaqués à tout, sauf au manifeste de Regina, afin de provoquer, grâce à notre appui, la chute du gouvernement sur une question qui fasse leur jeu. Fort heureusement, nous avons résisté à la tentation.

Loi de l'impôt sur le revenu (N° 2)

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Max, votre auréole pèse tellement sur vos épaules que vous pliez sous le fardeau.

M. Saltsman: Je devrais dire en terminant que, à mon avis, le parti conservateur devrait avoir l'occasion de prouver qu'il veut la chute du gouvernement et l'empalement du Nouveau parti démocratique. Nous sommes empalés par cette question. Que le parti conservateur propose un amendement qui amènera la défaite du bill et nous l'appuierons et il y aura des élections. Nous sommes prêts.

Des voix: Oh, oh!

M. Saltsman: Voyons jusqu'à quel point vous souhaitez la tenue d'élections et dans quelle mesure vous êtes impatients de savoir quelle est notre position à ce sujet. Nous allons proposer une motion un peu plus tard car nous ne sommes pas sûrs que l'on puisse se fier aux conservateurs pour saisir la Chambre de cette mesure dans un an. De toute évidence, le gouvernement ne nous fait pas confiance, ce qui explique qu'il ait fixé le chiffre de 60 députés. A moins qu'il n'y ait un certain nombre d'élections partielles, nous ne serons pas à même, d'ici un an, d'exiger une révision. Nous avons l'intention de proposer que ce nombre soit réduit à 25 députés afin de pouvoir exiger un examen et une discussion dans un an d'ici. De cette façon, cet examen ne dépendra pas des conservateurs, et nous les sortirons de ce dilemme.

Je vous remercie de m'avoir accordé quelques minutes supplémentaires, monsieur le président, et je n'ai pas l'intention d'abuser de ce privilège. Je tiens à préciser que je ne m'oppose pas éntièrement aux dégrèvements fiscaux dans certains cas, et je reconnais que cela peut parfois jouer un rôle utile. Je pense à certaines circonstances dans lesquelles les dégrèvements fiscaux accordés d'une certaine façon pourraient avoir des résultats valables. Notre argument porte principalement sur le fait que ces mesures fiscales ne serviront pas réellement à stimuler l'emploi au Canada. Nous pensons qu'elles ne feront que convaincre les États-Unis de ne pas rapatrier leurs usines, et que nous pourrions l'empêcher par d'autres moyens. À notre avis, cela coûtera une somme énorme aux contribuables pour de très maigres avantages. Monsieur le président, il est honteux que la seule politique que le gouvernement nous présente ne soit pas une politique positive de planification et d'analyse, mais une politique de corruption.

• (1630)

[Français]

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur le président, j'ai écouté religieusement le député qui vient de reprendre son siège nous dire que le bill C-192, tendant à permettre aux compagnies canadiennes de payer 9 p. 100 moins d'impôt, ne créera pas une seule position ou un seul emploi au Canada, et je partage absolument son avis.

Mais de là à partager son avis sur les «corporate welfare bums», je n'en suis pas, parce que le Nouveau parti démocratique, financé par les syndicats internationaux, exigera des augmentations de salaires pour les employés. En définitive, mes amis du Nouveau parti démocratique sont ici grâce aux «corporate welfare bums» qui ont des syndicats qui contrôlent les employés, et l'on verra, une fois le bill adopté, si des députés du Nouveau parti démocratique n'iront pas suggérer aux syndiqués de demander d'autres augmentations de salaires.